

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



L'an deux mille vingt-deux,

le 29 mars à dix-huit heure trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle de la Michochène à Noyal-Muzillac en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

DATE de CONVOCATION  
24 MARS 2022

DATE d'AFFICHAGE  
4 AVRIL 2022

NOMBRE de CONSEILLERS :  
En exercice : 38  
Présents : 27  
Votants : 35

Etaient Présents : Mme Laurence BAUDAIS, - M. Patrick BEILLON, - Mme Anne-Cécile BLANCHARD, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Muriel CLERY, - MM. Jean-Paul DANIEL, - Guy DAVID, - Mmes Béatrice DENIGOT, - Isabelle DESMOTS, - Annie DRENO, - MM. Samuel FERET, - Guillaume FREDET, - Patrick GERAUD, - Gérard GUILLOTIN, - Denis HILLAIREAU, - Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Mmes Christine LE CADRE, - Geneviève LE GOUALLEC, - MM. Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mme Muriel MALNOE, - M. Noël PAUL, - Mme Odile PROVOST, - MM. Bertrand ROBERDEL, - Eric ROZE, - Mme Isabelle SIRLIN.

Etaient Absents Excusés : MM. Christian BILLY, - Jean-François BREGER, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Michel CRIAUD, - Alain HALIMI, - Bruno HUBERT, - Mmes Nicole KORN, - Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC, - Mireille LUCAS, - Jocelyne PHILIPPE, - Régine ROSSET.

**M. Christian BILLY donne pouvoir à Mme Anne-Cécile BLANCHARD**

**M. Patrick BUESSLER-MUELA donne pouvoir à M. Eric ROZE**

**M. Jean-François BREGER donne pouvoir à M. Bruno LE BORGNE**

**Mme Mireille LUCAS donne pouvoir à Mme Odile PROVOST**

**Mme Nicole KORN donne pouvoir à M. Noël PAUL**

**M. Michel CRIAUD donne pouvoir à M. Jean-Paul DANIEL**

**M. Alain HALIMI donne pouvoir à Mme Odile PROVOST**

**Mme Jocelyne PHILIPPE donne pouvoir à Mme Béatrice DENIGOT**

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Anne-Cécile BLANCHARD a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°30-2022 – ADMINISTRATION GENERALE – DESIGNATION D'UN ELU COOPTE AU SEIN DU COMITE  
TERRITORIAL VILAINE AVAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN (EPTB) EAUX ET VILAINE**

Le Président rappelle que, par délibération n° 03-2021 du 2 février 2021, M. Bertrand ROBERDEL a été désigné élu coopté au sein du Comité Territorial Vilaine Aval de l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Eaux et Vilaine. Par délibération n° 10-2022 du 15 février dernier, M. Bertrand ROBERDEL a été désigné élu titulaire au sein de l'EPTB Eaux et Vilaine. Ce nouveau mandat libère une place d'élu coopté au sein du Comité Territorial Vilaine Aval de l'EPTB. Il est proposé de procéder à la désignation d'un nouvel élu coopté afin de remplacer Bertrand ROBERDEL à ce poste.

Le Président propose la candidature de M. Patrick GERAUD.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE**, M. Patrick GERAUD, élu coopté au sein du Comité Territorial Vilaine Aval.

